

BAROMÈTRE DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE EN RÉSIDENTIEL COLLECTIF

Deuxième trimestre 2024



Introduction

En 2024, l'Avere-France, l'AFOR et Enedis collaborent pour créer un baromètre sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques en résidentiel collectif.

Actuellement, un Français sur deux vit en immeuble collectif et dans 83 % des cas, la recharge s'effectue à domicile (enquête Enedis BVA, 2023). L'équipement des parkings du résidentiel collectif pour la recharge est donc un enjeu majeur pour le développement de la mobilité électrique.

L'objectif du baromètre est de fournir des indicateurs fiables pour suivre le déploiement des points de recharge et le raccordement au réseau de distribution dans le contexte de forte massification de la mobilité électrique.

Chiffres clés au 2^{ème} trimestre 2024

17 603

Nombre de points de recharge installés dans le résidentiel collectif

Au 1^{er} trimestre 2024 :

15 996

+ 10,05 %

30 512

Nombre d'immeubles qui ont validé le déploiement d'une infrastructure collective

Au 1^{er} trimestre 2024 :

28 673

+ 6,41 %

9 193

Nombre d'immeubles qui sont déjà équipés d'une infrastructure collective

Au 1^{er} trimestre 2024 :

8 383

+ 9,66 %



Méthodologie

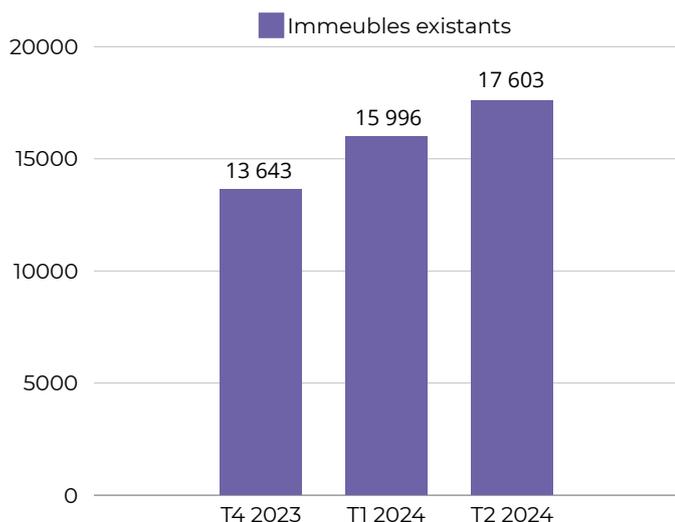
Les indicateurs figurant dans ce baromètre ont été collectés par :

- l'AFOR, regroupant 99,6 % des immeubles en copropriété adressés par les opérateurs en France ;
- et Enedis, gestionnaire de réseau de distribution (GRD) d'électricité disponible sur 95 % du territoire.

Le champ d'application considéré par ce baromètre regroupe les bailleurs sociaux, les bailleurs privés, et les copropriétés, neufs et existants, disposant d'un parking.

Pour le calcul des pourcentages des indicateurs "Immeubles signés" et "Immeubles équipés", le nombre de résidences existantes disposant d'un parking de 5 places est estimé à 247 000 (Source : CEREMA) et celui des immeubles neufs disposants d'un parking est estimé à 22 000.

Nombre de points de recharge individuels installés en résidentiel collectif par les opérateurs de recharge



Cet indicateur présente le nombre de points de recharge installés par un opérateur privé en résidentiel collectif. Ce nombre a été collecté par l'AFOR.

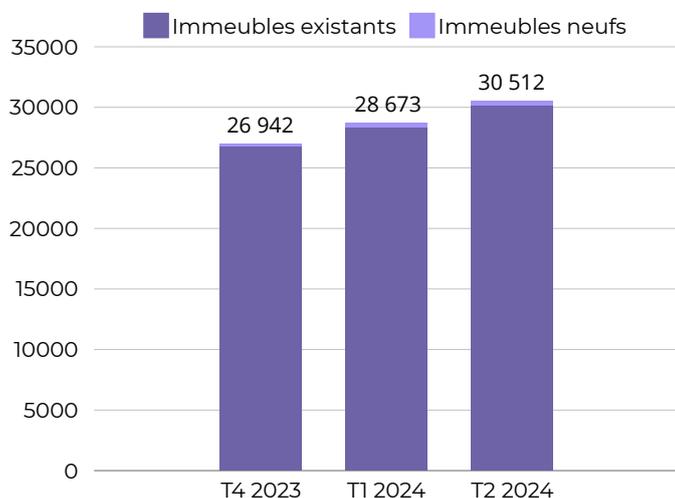
Le nombre de points de recharge déployés sur des solutions collectives installées par les GRD dépend des installations privées et ne relève pas de leur responsabilité. Leur nombre dépend des demandes des utilisateurs.

17 603 points de recharge installés par les opérateurs privés.

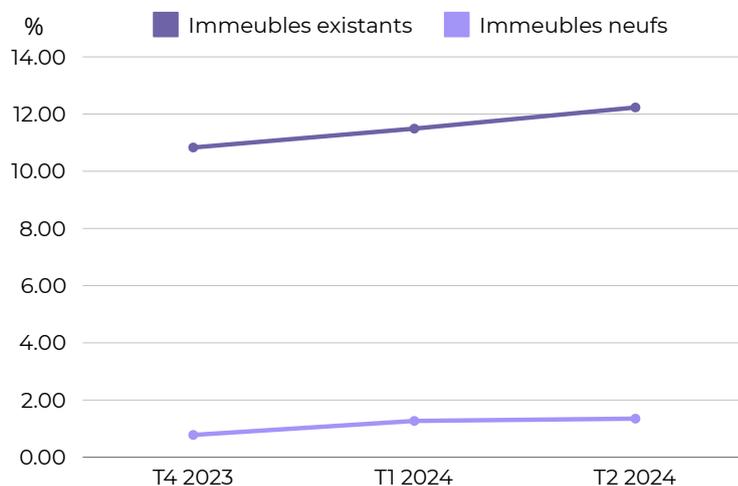


Evolution des immeubles qui ont validé l'installation d'une infrastructure collective

Nombre d'immeubles qui ont approuvé l'installation d'une infrastructure collective



Pourcentage d'immeubles qui ont approuvé l'installation d'une infrastructure collective



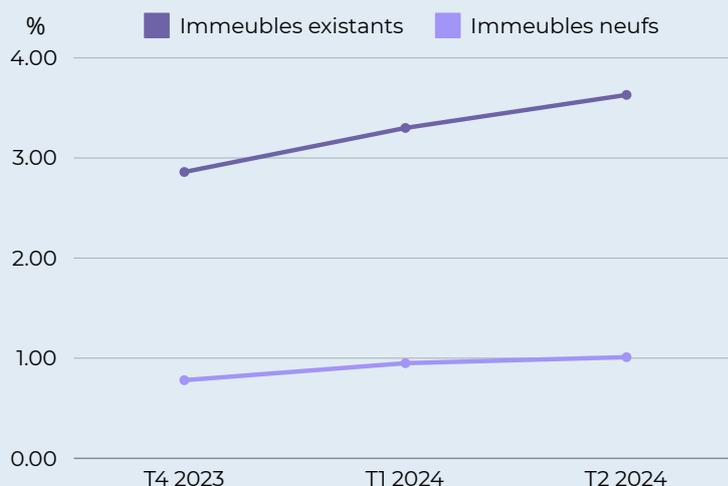
30 512 immeubles signés soit 11,34 % des immeubles collectifs

Evolution des immeubles qui disposent déjà d'une infrastructure collective

Nombre d'immeubles qui disposent déjà d'une infrastructure collective



Pourcentage d'immeubles qui disposent déjà d'une infrastructure collective



9 193 immeubles déjà équipés soit 3,41 % des immeubles collectifs



Avere-France

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

<https://www.aver-france.org/>

AFOR

L'AFOR a été créée en octobre 2021 par les spécialistes et pionniers de la recharge en copropriété : Borne Recharge Service, Bornes Solutions, Park'n Plug, Waat, Zephyre et Zeplug, face à l'urgence environnementale et pour la qualité de l'air dans les territoires urbains. L'AFOR œuvre pour promouvoir et développer la filière avec les acteurs de l'écosystème : DGEC, Avere-France, Ministères de la transition écologique et des transports et la CRE. Forts de leur expérience depuis plus de 15 ans sur l'ensemble du territoire français, ces opérateurs regroupent près d'un millier de salariés répartis dans toutes les régions, adressant 27K copropriétés, soit plus d'1,5M de foyers. Les opérateurs de l'AFOR fournissent un service complet de recharge : installation, fourniture de bornes et de l'électricité, pilotage énergétique, supervision des points de charge, et maintenance/dépannage 24h/24, 7j/7.

<https://www.afor-ve.org/>

Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

<https://www.enedis.fr/>